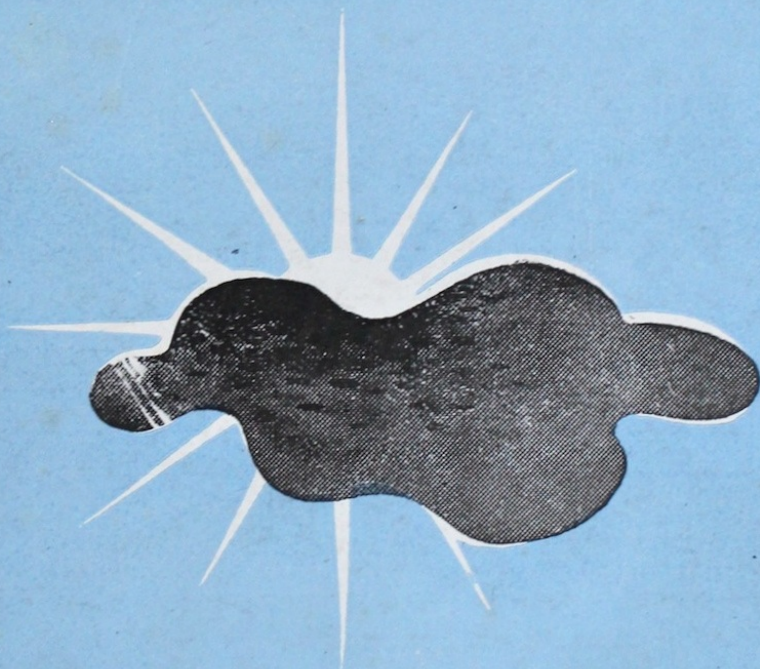


RÉÉDUCATION



REVUE FRANÇAISE DE L'ENFANCE
DÉLINQUANTE, DÉFICIENTE ET EN DANGER MORAL

5. ANNÉE

JANVIER 1951

28

BELOSSE

A PROPOS DE VILLAGES D'ENFANTS

par Henri JOUBREL

DE nombreux lecteurs me demandent de connaître, par l'intermédiaire de la Revue, les impressions des éducateurs qui, sous les auspices de l'A. N. E. J. I., ont effectué un voyage d'étude en Italie au mois de septembre dernier. Ces « villages » ou « républiques d'enfants », dont on parle tant, les intriguent fort !

Il serait étonnant — et regrettable au surplus — si les voyageurs avaient tous eu les mêmes impressions. Je vais donc seulement essayer de traduire celles de la majorité, qui sont aussi les miennes.

Nous avons visité, près de Milan, de Rome et à Pise, trois de ces « villages ». L'un d'eux est communiste (nous y avons été reçus de la façon la plus charmante), les deux autres sont catholiques (nous y avons aussi été très bien reçus). L'un est installé dans un ancien couvent (par le communiste), les deux autres sont constitués de plusieurs pavillons spécialement construits à cette intention. L'un groupe environ soixante enfants et adolescents, les deux autres en réunissent plus de cent. Les mêmes principes généraux régissent les trois : auto-gouvernement très large des garçons, qui élisent librement des conseillers municipaux et un maire, des juges et divers responsables ; commission d'étude et de décision sur divers chapitres de la vie de l'établissement ; monnaie intérieure qui permet de payer les efforts fournis et de faire payer les avantages reçus ; assemblée quotidienne où sont débattus divers problèmes concernant le travail, les loisirs, et la conduite personnelle des jeunes « citoyens ».

Le sérieux de l'ensemble nous a étonné. De vrais gosses, exubérants et rieurs, s'amusez royalement aux heures de détente. Dans les classes et les ateliers, des élèves et des apprentis consciencieux s'appliquent manifestement à leur tâche. Par l'ordre dans lequel se déroulent les débats, l'assemblée quotidienne ferait envie à M. HERRIOT. Oui, c'est bien le même garçon de quatorze ans qui roulait joyeusement à trottinette tout à l'heure, sur le ciment sonore de la cour, qui préside maintenant avec dignité et autorité ce concile de soixante de ses camarades, dont certains plus âgés que lui. Ce sont les mêmes garçons qui se « bagarraient » avec entrain devant les pavillons qui lèvent la main pour demander la parole et qui attendent sagement leur tour pour exprimer leurs questions ou leurs observations.

L'absence de « chahut » pendant les repas et au moment du coucher nous a aussi beaucoup frappés. Ces garçons, cependant, ne sont pas obligés de se mettre à table ou au lit tous en même temps. Dans certaines limites, les retardataires ont leur repas servi par les garçons adjudicataires du restaurant. Les citoyens peuvent se coucher au moment qu'ils veulent, à condition de ne pas déranger les voisins. Leur liberté n'a pour limite que celle des autres. La plainte d'un camarade serait reçue par le juge et examinée en audience publique. Si elle était reconnue, elle entraînerait une sanction pour le coupable.

Dans certains « villages », les enfants peuvent même ne pas aller en classe ou à l'atelier si tel est leur désir. Mais ils ne seront pas payés pour des heures de travail et se trouveront par conséquent sans ressources pour rembourser leur nourriture ou s'offrir certaines distractions. La faim, le sommeil, l'intérêt des études scolaires et de l'apprentissage font que les citoyens mènent une vie beaucoup plus régulière (avec, de plus, le sentiment de la consentir) que l'énoncé des principes libéraux, presque anarchiques, mentionnés ci-dessus, pourrait le laisser supposer. Il faudrait y ajouter une autre explication, capitale, mais nous ne l'indiquerons que plus loin.

Car je crois avoir déjà entendu une question : « Dans ces « républiques », y a-t-il des éducateurs adultes ? »

Il y en a. Moins nombreux que dans un centre de rééducation français (et la précision que nous donnerons tout à l'heure le justifie), ils n'en existent pas moins, à côté des instituteurs et des maîtres techniques. Ils jouent même souvent un rôle beaucoup plus important qu'on ne pourrait le supposer en parcourant rapidement la communauté juvénile. Un soir, arrivant à leur foyer d'accueil, les éducateurs français trouvent sur leur table une splendide gerbe d'œillets rouges. Un carton en indique le donateur : le maire du village d'enfants situé à l'autre bout de la ville et visité l'après-midi. On s'émerveille, on téléphone au directeur du « village » pour qu'il permette au jeune maire d'être au dîner notre invité d'honneur. Une demi-heure plus tard, se présente un petit noiraud, éveillé et souriant. On l'entoure, on le choie, il chante avec nous au dessert des chansons françaises qu'il a apprises deux mois plus tôt au camp international de la F. I. C. E. au Luxembourg. Après les dernières poignées de mains, on pense qu'il va retourner auprès de ses administrés. Il nous fait comprendre qu'il faudrait le raccompagner. On s'étonne qu'il n'y rentre pas seul. Il nous explique qu'un éducateur est venu le conduire à nous, et que, dans son village, le maire, pas plus que les citoyens (pour la plupart originaires de la ville, il convient de le préciser) n'ont le droit de sortir seuls.

Cette anecdote prouve qu'une certaine prudence vient souvent en secret compenser les « audaces pédagogiques » les plus sensationnelles.

Les journalistes ont toujours été enthousiasmés par le côté piquant, inattendu, révolutionnaire de cette gestion autonome des enfants malheureux. La publicité qu'ils ont orchestrée autour de ces « républiques » a provoqué quantité de dons privés, nationaux et surtout étrangers, pour les promoteurs d'une aussi pittoresque formule. Des éducateurs de qualité (pour ne pas parler des médiocres qui ont cherché à copier la méthode uniquement pour paraître « à la page » et pour recueillir des fonds) ont dû ainsi céder un peu, parfois, à la réputation qu'on leur faisait : sembler être absents de la communauté juvénile, tout en y demeurant en réalité très vigilants.

En Italie, les institutions privées ne reçoivent pas de l'Etat, comme en France, des « prix de journée » couvrant leurs dépenses de fonctionnement. Devant ainsi faire appel à la charité ou à l'entr'aide (selon les conceptions qui éclairent ce mot), elles sont heureuses de pouvoir recueillir des ressources des Etats-Unis ou de la Suisse, par exemple, ou de visiteurs. Elles ne peuvent, de ce fait, négliger les préoccupations publicitaires : articles dans la presse, émission de cartes postales, vente d'objets fabriqués par les jeunes et signés du nom de l'institution, etc.. Là où la grand'route longe Civitavecchia, elle est traversée et surplombée par un pont. Sur toute la largeur du pont, en lettres énormes, s'étalent ces mots, qui vous invitent à l'arrêt : « Villagio dei ragazzi » (Village des garçons). On nous a affirmé (mais nous n'avons pu savoir si cette allégation est exacte) que des convois de pèlerins se sont succédé dans le village d'enfants et que le dimanche des excursions étaient organisées depuis Rome pour la station balnéaire voisine avec droit de visite du village contre un supplément de prix.

Ces réserves ne cherchent pas, c'est évident, à diminuer le mérite des éducateurs italiens dont, je le répète, nous avons admiré les réalisations. Mais ce qu'il faut maintenant dire, c'est que le genre de garçons qu'ils accueillent est dans l'ensemble *tout à fait différent* du genre de beaucoup d'enfants reçus dans nos institutions françaises de rééducation. Ils groupent des enfants victimes de la guerre et de la misère, des orphelins, des abandonnés : pas des débiles ou des caractériels graves. Ils ont bien dans leur effectif quelques délinquants, même ayant séjourné en maison d'éducation surveillée, mais ce sont des traumatisés affectifs ou des « cas sociaux » : ce ne sont pas des sujets biologiquement marqués. Quand des jeunes de cette catégorie leur arrivent par erreur, ils ne les conservent pas (1).

Cette particularité nous a paru évidente dès le début. Le directeur d'un de ces « villages » nous avait conviés à discuter à notre guise avec ses jeunes citoyens, par le truchement d'un interprète. Pendant deux

(1) Il y aurait dans le nord-est de l'Italie un « village » de caractériels, mais nous n'avons malheureusement pas pu y aller.

heures après le dîner, ces garçons (dont l'âge s'échelonnait entre 10 et 16 ans) sont demeurés debout, immobiles, bien plantés sur leurs jambes, sans donner de signes de fatigue ou d'instabilité. Leur intelligence éclatait non seulement dans leurs yeux brillants, mais dans leurs réponses et surtout dans les questions qu'ils se décidèrent à nous poser à leur tour, avec une aisance étonnante.

Les « villages » que nous avons visités nous ont donc paru correspondre à une captation des enfants de la rue, au lendemain de la libération de l'Italie. Ces jeunes, habitués à vivre librement en bandes, avec des chefs élus par eux, il fallait les séduire, leur offrir une forme d'internat qui ne contrariât pas leur goût et leurs habitudes d'indépendance. Les petits Italiens, au surplus, étant généralement très bavards, héréditairement aptes à la discussion collective, les « villages d'enfants » proposés par les éducateurs « progressistes » avaient toutes chances de leur plaire et de les retenir.

Est-ce qu'un jour, avec le progrès économique et social (mais ce jour n'est pas pour demain, en raison de la pauvreté effroyable qui subsiste en Italie) [1], est-ce que cette catégorie d'enfants de la rue disparaîtra, tarissant ainsi la source de recrutement des villages « libéraux » ? Déjà, nous a-t-on affirmé, l'un de ces villages — et non des moins célèbres — devant le changement de clientèle reçue (enfants inadaptés vrais) aurait dû modifier ses méthodes pour revenir aux conceptions généralement admises de l'internat de rééducation : part certes la plus importante possible donnée à l'auto-gouvernement des jeunes, mais action non dissimulée de l'éducateur adulte, en fonction des déficiences intellectuelles ou caractérielles constatées chez ces jeunes, et d'ailleurs... à l'image de la vie (autorité des parents et des maîtres sur les enfants) !

Plusieurs Français, au cours de ce voyage, se sont plu à énumérer les inconvénients possibles d'un système démocratique poussé avec de réels inadaptés.

Pour ceux qui sont passés en justice, tout d'abord : est-ce que l'assistance quotidienne à une séance de tribunal ne peut pour eux devenir obsédante ? Est-ce que — thème connu — les enfants ne sont pas, même entre eux, de mauvais juges, trop sévères la plupart du temps, parce que incapables de saisir tous les éléments environnant une infraction ? Est-ce que ce n'est pas précisément parce qu'on estime leur jugement non encore formé qu'on les fait bénéficier d'une législation s'écartant des règles du droit pénal ? Peut-on instituer juges ceux-là mêmes qu'on a proclamés, pour leur éviter une peine, « irresponsables » ? Et si on les

(1) Surtout dans le sud, mais même à Rome des familles entières vivent dans des grottes.

étaie, précisément pour former leur jugement (1) dans leurs fonctions de magistrats, n'y a-t-il pas d'autres moyens qui risquent moins de leur donner de dangereuses illusions sur leurs pouvoirs ?

Pour tous : ces élections de responsables à larges pouvoirs ne risquent-elles pas de favoriser le « caïdat » ? Certes, ce ne sont généralement pas des « mauvais sujets » qui sont choisis, quand on donne un bulletin de vote à tous les élèves d'un centre... Mais qui saura jamais les trafics secrets d'influence dans le monde fermé des jeunes ?

La dernière objection me paraît, quant à moi, chargée de plus de valeur : de vrais inadaptés que l'on entraînerait à organiser eux-mêmes leur vie, selon les plus beaux principes d'amour et d'équité, et à qui l'on apprendrait à se diriger seuls ou même à diriger les autres, que seront-ils demain ? Des ouvriers d'usine, des manœuvres. Obligés d'obéir, de subir sans discuter. Accepterait-on donc d'en faire des déçus, des aigris, de profonds inadaptés ?... Si l'argument a moins de portée en cas de sujets bien doués, capables — dans une perspective révolutionnaire et comme militants d'un parti — de chercher à modifier la société (et je reconnais bien volontiers qu'il en est certainement ainsi pour beaucoup des petits Italiens qui nous ont si cordialement reçus), il prend toute sa force devant des jeunes sérieusement handicapés, sur le plan de l'intelligence (surtout) ou du caractère.

Voilà, on le voit, un joli thème de discussion... Des « villages d'enfants » semblables à ceux d'Italie existent dans de nombreux pays. Il y en a même quelques-uns en France. Si des éducateurs ayant mené dans ce domaine une expérience suffisamment longue (chacun reconnaît qu'une expérience passagère ne peut être que bonne) voulaient nous en communiquer les résultats, ils intéresseraient sûrement nos lecteurs.

(1) Dans les tribunaux juvéniles auxquels nous avons assisté en Italie, les éducateurs n'avaient pratiquement aucune participation. Il en allait tout autrement dans les six ou sept audiences auxquelles il m'a été donné d'être présent en France, dans des lieux différents.